



*Par le Général Elrick IRRASTORZA,
Chef d'état-major de l'Armée de Terre*

La réforme de l'État voulue par le Président de la République a débuté et le ministère de la Défense, dont le budget est le second de l'État, est particulièrement concerné. L'Armée de Terre, sous la conduite du CEMAT, s'est, quant à elle, résolument engagée dans ce processus, saisissant cette opportunité pour s'adapter aux nouveaux enjeux tant budgétaires que stratégiques. En effet, notre institution se situe au cœur de tous les engagements militaires de la France mais le renouvellement de ses matériels et l'amélioration de la condition militaire de ses soldats prennent du retard. Cette situation conduit tout droit notre institution au « déclassement militaire irréversible », comme l'a souligné le ministre à nos futurs chefs de corps le 20 mai dernier. La recapitalisation de l'Armée de Terre a donc débuté. L'enjeu est bien là : il s'agit, à enveloppe budgétaire constante, de retrouver des marges de manœuvre pour financer et soutenir nos équipements.

Pour mettre en œuvre cette nécessaire modernisation de nos forces, l'armée de Terre s'appuie sur les conclusions de la révision générale des politiques publiques (RGPP) et sur le Livre Blanc.

Dans un contexte budgétaire contraint, l'effort de Défense consenti par la nation doit aller prioritairement aux forces, ce qui suppose de retailler au plus juste leur environnement, d'alléger les procédures de fonctionnement général et de soutien, pour ne retenir que les principales. La RGPP a donc pour objectif d'optimiser les grandes fonctions de soutien et d'environnement par voie de rationalisation, de mutualisation interarmées, de réduction de la dispersion des emprises et d'externalisation vers le secteur privé.

À ces réorganisations principalement fonctionnelles s'ajoutent celles découlant du Livre Blanc, traduites en mandats opérationnels aux armées. Comme l'a souligné le Président de la République lors de son discours à Cherbourg le 21 mars 2008, « quand les menaces changent, quand notre stratégie évolue, n'est-il pas normal que notre effort militaire se renouvelle également ? ». Le contrat opérationnel fixe des volumes de forces employables dans les grandes fonctions stratégiques et détermine directement notre modèle futur d'armée.

Les décisions sont prises et ont été officiellement annoncées, les enjeux et les problématiques sont identifiés, nous devons à présent nous approprier la réforme et la mettre en œuvre avec loyauté et détermination. À l'instar du maréchal Foch, je suis convaincu que « de toutes les fautes, une seule est infâmante, c'est l'inaction ».

La conduite du changement doit donc passer par l'adaptation de notre outil de combat et de formation aux contrats opérationnels qui nous seront confiés et à nos engagements les plus probables. Simultanément, nous devons maîtriser les coûts de fonctionnement général et porter une attention constante à la préservation des conditions de vie professionnelle et sociale de notre personnel militaire et civil.

Cette manœuvre complexe et sensible s'articule autour de quelques axes d'effort. Il s'agit tout d'abord de réduire les structures de commandement, tant dans les forces qu'au niveau central et intermédiaire, tout en préservant la cohérence et la crédibilité de notre système de forces. À ce titre, le maintien de notre capacité d'entrer en premier et de nation-cadre me paraissent primordiales.

Conformément aux orientations du Livre Blanc, nous allons procéder à des rééquilibrages capacitaires au profit des unités de contrôle du milieu et poursuivrons la montée en puissance des capacités renseignement.

Concernant la maîtrise des coûts, la réduction de l'empreinte au sol par la création des bases de défense, nous permettra de diminuer les frais de fonctionnement courant. De même, un effort sera porté sur la réduction des coûts d'entraînement et de formation, par la mise en œuvre de la PEGP, par le regroupement de grandes unités et d'organismes de formation et la création de deux grands complexes d'entraînement. Plus globalement, notre plan de stationnement sera rééquilibré, afin d'améliorer la cohérence entre les bassins de recrutement et les bassins de vie professionnelle et sociale, ce qui aura un effet bénéfique sur la fidélisation.

Enfin, nous marquerons un intérêt tout particulier à la préservation des conditions de vie du personnel militaire et civil. Une attention spéciale sera notamment portée à la gestion individuelle du personnel touché par les restructurations ainsi qu'aux familles. Un effort sera également fait sur la mise en œuvre des grilles indiciaires avant 2011 et l'amélioration du dispositif indemnitaire.

Je suis bien conscient de l'ampleur et de la complexité de la tâche. Je suis néanmoins persuadé que la clé de la réussite passe par un discours de la vérité du chef, permettant une adhésion collective au projet. Le succès de la réforme est également conditionné par une exécution rigoureuse des décisions prises dans un esprit d'obéissance, de courage et de solidarité.

En tant que futurs chefs de l'Armée de Terre, vous aurez à conduire ces réformes au quotidien. Profitez donc de votre scolarité et de la proximité des lieux de décisions pour réfléchir, imaginer, anticiper, proposer. Soyez audacieux et volontaires, participez pleinement à la construction de **votre** armée de Terre et dans les périodes de doute et d'incertitude, méditez cette citation du commandant de Gaulle s'adressant à de jeunes Saint-cyriens de l'entre-deux guerres : « je ne vous plains pas parce que vous avez choisi le métier de militaire. Il demande que vous renonciez à la liberté, à l'argent, peut-être un jour à la vie, il comporte de mauvais jours, des heures amères, parfois des années de chagrin. Mais en échange, il vous donnera cette constante et émouvante aventure où sont mêlés le commandement, la responsabilité, l'action, le risque : il vous donnera l'honneur de la maturité, les larmes du dernier jour de la carrière, la joie de servir, l'orgueil des armes, l'espoir des grandes actions et le rêve de gloire auprès d'un drapeau ou d'un étendard. Non, je ne vous plains pas ».

